

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA : APRÈS LES CERCUEILS, LES PRISONS !

Pour le 1er décembre 2009, PolitiQ-queers solidaires souhaite dénoncer la pénalisation de l'exposition et de la transmission sexuelles du VIH. Cette approche répressive est inefficace, discriminatoire et stigmatisante. Nous voulons vivre dans une société solidaire : il vaut mieux prévenir que punir. Nous ne vaincrons jamais le VIH-SIDA en l'enfermant derrière des barreaux !

Au Québec et au Canada, le VIH est devenu, comme dans tous les pays qui jouissent d'un accès universel aux traitements antirétroviraux (ARV), une maladie chronique efficacement contrôlable lorsqu'elle est dépistée à temps : **à condition de vie égale les personnes qui vivent avec le VIH peuvent avoir une espérance de vie quasi identique à celles des personnes séronégatives.**

On sait maintenant que les traitements ARV diminuent considérablement le niveau d'infectiosité des personnes séropositives et élimine pratiquement tout risque de transmission [1]. De ce fait, on a montré que si l'on traitait une forte majorité de personnes séropositives maintenant, on pourrait éradiquer ce virus à moyen ou long terme [2]. En effet, si l'on n'est plus contaminant, on ne peut plus contaminer son/sa partenaire, avec qui il n'est pas toujours facile d'utiliser systématiquement le préservatif ; scénario qui explique environ la moitié des nouvelles contaminations. L'autre moitié des transmissions serait le fruit en grande partie de la séro-ignorance. **Il appert en effet que lorsqu'on ne sait pas que l'on a le VIH, les comportements préventifs sont moins consistants et réalistes que lorsqu'on se sait séropositif** [3]. C'est pourquoi l'enjeu central de la prévention du VIH/sida est plus que jamais le **dépistage**. Il faut qu'un maximum de personnes séropositives se fasse diagnostiquer. La multiplication des offres de dépistage rapide est de ce point de vue encourageante, et PolitiQ la soutient. Mais de notre point de vue, le vécu des personnes séropositives n'encourage nullement ces dispositifs de prévention. Autrement dit, l'ostracisme et la violence que risquent de subir les personnes se sachant séropositives, pensons notamment à leur criminalisation, les rendent inefficaces. Nous posons donc la question : comment peut-on espérer des personnes qu'elles se responsabilisent en allant faire des tests de dépistage alors que le contexte social de réception des personnes séropositives est, n'ayons pas peur des mots, clairement sérophobe ?

Étant donné ce constat, PolitiQ – queers solidaires propose un travail inter associatif concret sur les moyens nécessaires à la mise en place des conditions sociales et de bien-être pour que personne n'ait peur d'aller recevoir un résultat positif.

- Fournir de l'information juste et actualisée sur les conséquences biomédicales et quotidiennes de la séropositivité. Il faut permettre à chacune de comprendre qu'aujourd'hui, on peut vivre normalement avec le VIH et qu'une personne séropositive n'est pas un dangereux agent infectieux en liberté. Cela implique logiquement d'informer les jeunes le plus tôt possible, c'est-à-dire avant le début de leur vie sexuelle active. L'éducation étant à notre avis primordiale pour une lutte contre le VIH et contre la sérophobie, **PolitiQ dénonce la suppression des cours d'éducation sexuelle dans les écoles secondaires, et exige leur rétablissement immédiat.**

- Poursuivre une lutte toujours plus accrue contre la sérophobie. Est-il nécessaire de rappeler que la sérophobie, comme toutes les autres discriminations irrationnelles, stigmatise et isole les personnes ce qui altère l'estime de soi, et conséquemment, annihile le souci de soi et d'autrui ? En effet, à quoi bon être responsable quand on est discriminé-e socialement et professionnellement, rejeté-e affectivement et sexuellement ? **Vivre dans un milieu sérophobe est un obstacle majeur au dévoilement du statut sérologique, condition sine qua none pour négocier des pratiques sexuelles à moindre risque.** Même si l'écrasante majorité des personnes séropositives sont responsables (95% d'entre eux n'ont pas transmis le VIH en 2006 aux États-Unis [4]), il semble logique que de nombreuses personnes préfèrent rester séro-interrogatives à l'idée de devoir vivre avec le stigmate de la séropositivité.

- Militer contre la pénalisation de l'exposition et de la transmission par voie sexuelle du VIH. En effet, quel est l'intérêt d'aller se faire dépister si la conséquence est de devenir un-e criminel-le potentiel-le ? Cette pression juridique est un frein terrible pour la prévention, et donc une solution contre-productive en matière de lutte contre le VIH. Cela joue clairement contre notre santé publique et renforce encore plus la sérophobie sociétale.

Mais au-delà de l'impact négatif sur la lutte contre le VIH qui nous rassemble aujourd'hui, PolitiQ tient aussi à vous alerter contre d'autres enjeux et conséquences néfastes de la criminalisation de l'exposition et de la transmission par voie sexuelle du VIH.

Quid des autres maladies transmissibles ? La transmission du virus du papillome humain (VPH), responsable de tant de cancers du col de l'utérus et de cancers colorectaux, et dont 75% des canadiennes sont porteuses et porteuses, va-t-elle être à son tour criminalisée ? Et les hépatites B et C ? Voire même l'herpès ? **Va-t-on pouvoir poursuivre son ou sa collègue de travail qui ne s'est pas fait-e vacciné-e contre la grippe A (H1N1) ?**

Est-il normal du point de vue de la Charte des Droits fondamentaux que l'on oblige une personne à dévoiler son statut sérologique positif systématiquement ? **Le secret médical n'est-il pas une valeur essentielle de notre démocratie et une garantie d'égalité** pour toutes et tous les citoyen-ne-s, qu'ils/elles soient malades ou non ? Nous nous inquiétons de la remise en cause de l'accès universel au diagnostic, à la prise en charge et aux soins de santé.

Alors même que certaines minorités ethniques et sexuelles fortement séroconcernées (Haïtien-ne-s, Africain-e-s, travailleurs et travailleuses du sexe, trans et homosexuels) vivent déjà des discriminations en raison de leur identité, est-ce pertinent de leur adjoindre une autre source de stigmatisation quand elles sont séropositives ? Les travailleuses et travailleurs du sexe connaissent une pression énorme de la part de leurs clients contre l'utilisation du condom alors même que leur travail et leur vie sont déjà amplement criminalisés !

Il n'est pas question d'oblitérer la souffrance des personnes qui ont été contaminées par le VIH dans des situations de tromperie manifeste (falsification d'un test de dépistage, dissimulation des traitements...). Celles-ci ont bien sûr un droit

légitime à une compensation pour le préjudice moral et peut-être physique qu'elles ont reçu. Mais pourquoi en cour criminelle ? N'existe-t-il pas d'autres moyens de dédommagements, comme pour le cas des transmissions par transfusion de produits sanguins ? Faut-il rappeler que 1200 canadien-ne-s sont devenu-e-s séropositif-ve-s au VIH et 12 000 au virus de l'hépatite C dans le cadre du scandale du sang contaminé... et qu'il n'y a eu aucune condamnation pénale [5] ! **Pourquoi punir l'ensemble des personnes séropositives** alors même qu'elles sont une extrême minorité à avoir transmis le VIH, et quelques unes seulement de manière vraiment intentionnelle ? **Pourquoi remettre la responsabilité de la prévention de la transmission sexuelle du VIH à la seule personne séropositive, réduisant à néant la responsabilité partagée** – « protège-toi et protège l'autre » – qui fonde le paradigme préventif depuis le début de la pandémie ?

L'amour, l'ignorance et la loi n'ont jamais protégé d'aucun virus, d'aucune maladie. Par contre, l'information, l'égalité et la solidarité ont toujours permis d'améliorer le bien-être de toutes et de tous et de prendre soin de soi et des autres. Face aux limites de la prévention, qu'il s'agit de diversifier toujours plus pour accompagner toutes les formes de sexualités, la pénalisation ne changera rien : **on ne remplace pas les écoles par des tribunaux !**

PolitiQ - queers solidaires

Références :

[1] Vernazza P, Hirschel B, Bernasconi E, Flepp M. (2008). Les personnes séropositives ne souffrant d'aucune autre MST et suivant un traitement antirétroviral efficace ne transmettent pas le VIH par voie sexuelle. Commission fédérale pour les problèmes liés au sida (CFS), Commission d'experts clinique et thérapie VIH et sida de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Sur l'Internet : http://www.saez.ch/pdf_f/2008/2008-05/2008-05-089.pdf

[2] Lima VD, Johnston K, Hogg RS, Levy AR, Harrigan PR, Anema A, Montaner JS. (2008). "Expanded access to highly active antiretroviral therapy: a potentially powerful strategy to curb the growth of the HIV epidemic". *Journal of Infectious Diseases*, juillet, 1, 198(1), p.59-67.

[3] Burman W, Grund B, Neuhaus J, Douglas J, Friedland G, Telzak E, Colebunders E, Paton N, Fisher M, Rietmeijer C. (2008). "Episodic Antiretroviral Therapy Increases HIV Transmission Risk Compared With Continuous Therapy: Results of a Randomized Controlled Trial". *J Acquir Immune Defic Syndr*, 49, p.142-150

[4] Holtgrave DR, Irene Hall H, Rhodes PH, Wolitski RJ. (2008). Updated Annual HIV Transmission Rates in the United States, 1977-2006. *J Acquir Immune Defic Syndr & Center for Disease Control and Prevention*.

[5] <http://www.dentist-dentiste.com/canada5.htm>